



BOCAGE BOURBONNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Liste des délibérations prises en conseil communautaire En date du 16/01/2023 à DEUX-CHAISES

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 dont les dispositions sont entrées en vigueur au 1er juillet 2022,

La communauté de communes du Bocage Bourbonnais vous prie de bien vouloir trouver ci-après la liste des délibérations prises en conseil communautaire.

- DEL20230116-1 Adjonction et ajournement de points à l'ordre du jour – Approuvée
- DEL20230116-2 Validation diagnostic TACCT – Approuvée
- DEL20230116-3 Validation du PV de la séance précédente – Approuvée
- DEL20230116-4 Création poste ETAPS – MNS – Approuvée
- DEL20230116-5 Autorisation remboursement ou avance frais élus – Approuvée
- DEL20230116-6 Validation acquisition parcelles ZAC Deux-Chaises – Approuvée
- DEL20230116-7 Demande de labellisation France Services – Approuvée
- DEL20230116-8 Demande de financement plan d'eau de Vieure – Approuvée
- DEL20230116-9 Demande de financement circuits de randonnées – Approuvée
- DEL20230116-10 Attribution du marché de MO du plan d'eau de Vieure – Approuvée
- DEL20230116-11 Avenant au marché de MO du plan d'eau de Vieure – Approuvée
- DEL20230116-12 Avenant au CLS – Approuvée
- DEL20230116-13 Convention avec l'UCA – Approuvée
- DEL20230116-14 Avis sur le projet de parc éolien – Avis défavorable
- DEL20230116-15 Avis sur la création et la mutualisation de deux postes – Approuvée
- DEL20230116-16 Avis sur avance remboursable CD03 – Approuvée
- DEL20230116-17 Dossier Habiter Mieux M. FAVIER – Approuvée
- DEL20230116-18 Dossier Habiter Mieux M. BILLEAU - Approuvée
- Motion relative à la dématérialisation des services publics d'Etat – Approuvée

Les délibérations sont disponibles sous format papier au siège de la communauté de communes et le procès-verbal résultant du conseil cité sera consultable dans un délai maximum d'un mois suivant la date de tenue de la séance.